

Regards sur la consommation responsable

À la rencontre d'un bureau d'architectes, d'un cabinet ministériel et de deux familles qui ont choisi de consommer autrement.

Architecture environnementale

ART & Build, qui emploie 85 personnes dont en majorité des architectes, est une des premières entreprises à avoir obtenu le label « Entreprise éco-dynamique »¹ de la région de Bruxelles-Capitale. Récemment, deux de ses associés, Pierre Lallemand et Steven Beckers, recevaient le PLEA Award (Passive and Low Energy Architecture) du meilleur projet environnemental pour la rénovation du Berlaymont. Autant de motivations pour ce bureau d'études qui a décidé depuis quelques années d'intégrer des principes de gestion environnementale.

Dans ses propres bureaux

L'eau, les déchets, la mobilité, l'énergie, les matières premières sont autant de domaines de prédilections. Avec en point d'orgue, la réduction de la consommation du papier, matière de base de l'architecte qui l'utilise pour les plans, pour les dossiers d'urbanisme en nombres incroyables d'exemplaires. Pour réduire la consommation de papier estimée à 4 m² par jour et par personne, une sensibilisation directe du personnel a eu rapidement des effets, renforcés par l'acquisition d'une machine qui calcule la manière la plus économique d'utiliser le papier. L'aménagement des bureaux n'est pas en reste, il a d'ailleurs servi de référence à de nombreuses réalisations : lumière naturelle au sein des couloirs, mobilier de bureau en bois labellisé FSC², isolant acoustique à base de mousse de polyuréthane recyclé, tapis en fibre de coco naturelle... alliant esthétique, confort et bilan environnemental performant.

Des projets d'architecture environnementale

Les bâtiments sont de gros pollueurs en ce qui concerne les rejets de CO². Pour une superficie de bureaux de 25000 m², estime S. BECKERS, une économie de l'ordre de 15 à 20 millions

de francs par an de la consommation énergétique et de la maintenance technique peut être réalisée³. L'idée de faire des économies d'énergie, d'acquiescer une image de marque et de devancer certaines législations de plus en plus exigeantes fait peu à peu son chemin auprès de bureaux, hôtels, centres commerciaux, écoles... Art & Build ne manque donc pas de perspectives. Pour proposer des projets aboutis (des bâtiments basse énergie, avec traitement et recyclage des eaux, des matériaux sains pour la santé et l'environnement, etc.), il a choisi d'investir en moyens humains et financiers. Une cellule de bio-construction permet notamment aux membres de l'équipe d'être informé sur les nouveaux matériaux écologiques, les matériaux sains pour la santé...

Ce bureau s'attelle à présent à la rénovation des bâtiments de Greenpeace pour laquelle il a été sélectionné et à augmenter encore ses performances environnementales en vue de conserver son label « entreprise éco-dynamique »!

Laurence DUEZ et Joëlle VAN DEN BERG
Rencontre avec Jean-François Roger FRANCE
et Steven BECKERS, architectes

Art & Build SC, 255 chée Waterloo, 1060 Bruxelles (T : 02/538 72 71 - F : 02/538 65 57).

¹ « Entreprise éco-dynamique » est un label octroyé par l'IBGE (Institut Bruxellois de la Gestion de l'Environnement) aux entreprises qui intègrent dans leurs pratiques quotidiennes des principes de management environnemental. Octroyé pour une durée de vie de deux ans, il est graduel, attribué par un Jury multi-acteurs et entièrement gratuit.

IBGE, département éco-comportement & éco-management, 100 Gulledele, 1200 Bruxelles (02/775 75 75 - mge@ibgebim.be).

² L'éco-label FSC (Forest Stewardship Council) permet au consommateur d'identifier le bois et ses produits dérivés provenant des forêts bien gérées au niveau environnemental, social et économique. Consulter le site www.panda.org

³ Source : « L'architecture se met au vert », Tendances, 31 mai 2001.

Des cabinets ministériels se lancent dans l'EMAS¹

tives à la voiture pour se rendre au travail, comprenant des propositions concrètes d'itinéraires. Dans les toilettes, trône un savon écologique accompagné d'une véritable fiche d'identité à l'attention de tous les utilisateurs. Ainsi, pour chaque action ou changement de gestion, une information est donnée afin d'induire une réflexion tant auprès du personnel que des visiteurs.

Peu à peu, le petit matériel de bureau, les gros achats, - comme les voitures -, ou la gestion du bâtiment sont revus afin d'intégrer une réelle gestion en cohérence avec les principes de consommation responsable. Actuellement, plusieurs cabinets se sont lancés dans l'acquisition de la norme EMAS, le secrétariat d'État au développement durable étant pionnier, puisqu'il est à présent la première institution belge à avoir acquis la norme EMAS!

La prochaine étape est de transmettre les fruits de cette expérience

Diminuer sa dépendance à la voiture

Au printemps 2001, Inter-Environnement Wallonie¹ lance une expérience destinée à étudier les comportements de 13 familles en matière de mobilité. Celle-ci se déroule en deux phases. D'abord les ménages consignent leurs déplacements dans un carnet de bord, ensuite, des alternatives à la voiture sont envisagées et proposées avec l'aide des organisateurs. Un des objectifs est de mieux identifier les leviers qui incitent aux changements en matière de mobilité. Rencontre avec deux familles participantes particulièrement motivées.

Vélo/train pour éviter les embouteillages

Le train c'est vieux, c'est moche, c'est mal aéré... Ces a priori dépassés, Catherine BASTIN, journaliste résidant près de Mons avec son fils, a saisi le coup de pouce de cette expérience pour tenter la combinaison vélo/train afin de se rendre au travail à Charleroi. « Tout compte fait, mes trajets ne sont pas plus longs, les avantages sont nombreux en terme de fatigue et de bien être » explique Catherine qui gagne du temps en évitant les embouteillages et en ne cherchant plus de place de parking. Dès septembre, elle envisage de tester l'usage de vélos pliables pour ses déplacements professionnels dans Charleroi. Quant à son fils, également impliqué dans l'expérience, il a été accompagné par des cyclistes expérimentés sur le chemin de l'école, en vue de trouver l'itinéraire le plus sécurisant et de lui apprendre les attitudes à adopter. L'idée est qu'il se rende dès septembre à l'école à vélo, si possible accompagné d'un adulte. Sa maman s'interroge cependant sur le peu de structures d'accompagnement mises en place pour inciter les enfants à se rendre en vélo à l'école, alors que les abords d'écoles sont soumis à des engorgements quotidiens.



Vélo/train/marche, ça tient la forme!

Christian ARNOULD habite Flawinne et enseigne à Nivelles. Il s'y est toujours rendu en voiture car les communications entre ces deux entités sont très mauvaises. Ce qui ne l'empêche pas de remettre ce choix en question tant sur le plan philosophique que financier. L'expérience entamée... Christian ARNOULD enfourche son vélo pour se rendre à la gare de Namur, prendre ensuite un train, et enfin marcher jusqu'à l'école. Au total, deux heures de trajet en plus par jour! Il s'y retrouve cependant personnellement par la pratique quotidienne d'une activité physique (vélo, marche) et par la lecture et la détente qu'apporte le train. Bilan positif, lorsque les trains ne sont pas en retards... Malgré ces sérieux aléas, il a décidé avec détermination de poursuivre cette combinaison vélo/train/marche toute l'année!

D'autres familles ont encore réfléchi et testé avec plus ou moins de succès le bus, le covoiturage, les rollers, les déplacements à pieds... Pour quelques-unes, l'expérience a servi d'incitant, l'accompagnement a apporté une information adaptée, de nouvelles habitudes ont été prises. Pour d'autres, malgré les bonnes intentions, le passage à l'acte s'est avéré plus contraignant, moins porteur. Dans tous les cas, des enseignements seront tirés de ces expériences... À suivre...

Laurence DUEZ et Joëlle VAN DEN BERG

aux mandataires locaux afin d'intégrer progressivement ces principes dans les communes, voire, à diffuser certaines pratiques auprès des couleurs de l'arc en ciel...

Rencontre avec Mme Françoise GAILLY, Secrétaire de Cabinet du Ministre de la Santé Publique et de l'Environnement

Ministère de la Santé Publique et de l'Environnement, 7 av. des Arts, 1210 Bruxelles (02/220 20 91).

¹ EMAS : ce système de management environnemental et d'audit européen vise l'amélioration de la performance environnementale, la preuve de la conformité à la législation environnementale et la communication au public des efforts réalisés dans le domaine de l'environnement. Pour toutes informations, contacter la Fédération des Entreprises Belge (FEB). Mme CHAPUT, rue Ravenstein, 1000 Bruxelles (T : 02/515 08 01 - F : 02/515 08 32 - ic@vbo-feb.be). Pour plus d'information sur l'audit environnemental, lisez SYMBIOSES n° 35 - été 1997.

Contact : Inter-Environnement Wallonie, Geneviève MATTEZ, 6 Bd du Nord, 5000 Namur (081/25 52 80 - mobexp.iew@swing.be).

² Avec la collaboration du Réseau Éco-consommation et de la Ligue des Familles, avec le soutien du Ministre wallon de la Mobilité et des Transports et la Direction Générale des Transports du MET.